



COMMISSION CDIF

RÉUNION DU 03 MAI 2022

Présents : MM. Lacour – Plassart.

Assistent : MM. Diaz (Comité) – Letellier (Comité).

Excusé : M. Valette

FORMATION

SECRETAIRE DE CLUB

Date : Vendredi 13 mai 2022 à 18H30
Au DVOF

Bulletin d'inscription dans ce présent PV.

COURRIER CLUB

GAFEPB

En réponse à vos demandes « Dirigeants Méritants » et Bénévoles du Mois » sachez que seules les licences « dirigeants » sont pris en compte pas les licences « joueurs ».

Pour les « bénévoles du Mois » toutes licences peuvent être prises en compte à partir du moment où cette personne est considérée comme méritante.

Le DVOF ne retiendra par saison et par club, qu'une seule personne licenciée pour « dirigeant Méritant » ou « Bénévole du Mois ».

FMI – UTILISATION DES TABLETTES

Pour permettre les mises à jour automatiques de l'application « FMI », pensez à mettre votre tablette en fonctionnement quelques heures avant son utilisation.

Pour sécuriser au maximum le process de récupération des rencontres et des effectifs, nous vous conseillons de préparer au plus tôt les matchs du week-end sur un ordinateur et de récupérer les rencontres sur la tablette.

Vérifier que vous utilisez la dernière version de l'application FMI

3.9.0.0.

La CDIF demande à toutes les équipes recevantes et visiteuses qui n'ont pas utilisé la tablette pour la FMI de préciser par mail auprès du DVOF les motifs, raisons ou explications ayant conduit à cette situation avant le lundi midi.

La CDIF est chargée par le Comité de Direction de former/informer les Clubs à l'utilisation de la FMI, et de suivre le taux d'utilisation chaque weekend de matches dans les catégories concernées.

La CDIF apportera toute sa contribution et son aide aux Clubs qui le souhaitent.



Il est donc demandé à chaque club cité ci-dessus de répondre impérativement

CHAMPIONNAT

Date	Catégorie	Absence de feuille de match
30/04/22	Futsal D1 / Phase Unique / Poule U	Sportifs De Garges 2 - Cergy Pontoise Fc 1
	Futsal D2 / Phase Unique / Poule A	Combo Futsal 1 - Attainville Futsal C 3

**Rappel : 100€ d'amende (annexe financière)
Autres sanctions possibles selon le règlement FMI.**

La CDIF effectuera les recherches nécessaires (pointage informatique et via l'arbitre officiel qui a également l'obligation de faire un rapport sur les circonstances de la non-utilisation).

**Par souci d'efficacité, il est nécessaire dans vos mails de noter
La date, la catégorie, la division et la poule.**

Exemple :

Date 21/10/2018	Catégorie SENIORS	Division D2	Poule A
-----------------	-------------------	-------------	---------

Sans ces informations vos courriers ne seront pas traités.

Nous vous remercions de votre retour.

La commission se réunissant tous les mardis de 18h00 à 20h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir les scores de leurs matchs avant le lundi 12h00 seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDIF.

FMI – RAPPELS IMPORTANTS

La FMI est disponible sur le store Google **VERSION 3.9.0.0** Vous retrouverez cette version sous le nom (Feuille de Match Informatisée VERSION 3.9.0.0). Cette version est disponible sur le Store Apple. **Cette version est obligatoire.** Merci de mettre à jour vos tablettes !

Bonne saison à vous

Rappel des bonnes pratiques d'utilisation de la Feuille de Match informatisée (FMI)



LIRE LA SUITE

FMI

« JE NE PEUX PAS RÉCUPÉRER LES RENCONTRES »

Effectuer les opérations suivantes :
Vérifier qu'aucun match n'est « en cours ».
Sur la page d'accueil, cliquez sur l'icône « Paramètres » et suivez la procédure.





BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation Secrétaire de Club

LE VENDREDI 13 MAI 2022

À 18H30 - AU DVOF

NOM DU CLUB :

NOMS	PRENOMS	DATE DE NAISSANCE	FONCTION

DATE

CACHET DU CLUB

SIGNATURE
DU PRESIDENT

A RENVoyer AU SIEGE DU DVOF AVANT LE 10 MAI 2022